



**PROCES VERBAL
N° 58/CNCMP/2019
DU 20/11**

Le mercredi 20 novembre 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT RURAL

1°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de réalisation de 75 forages dans les Wilayas du Hodh Echargui, du Hodh Elgharbi et de l'Assaba en deux lots distincts, **Réf: lettre n°00173/CMD/MDR reçue le 11 novembre 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP:

- ***n'approuve pas l'attribution du lot 1 pour le motif suivant: attribution à un soumissionnaire non qualifié***
- ***approuve l'attribution du lot 2.***

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

2°/- **Examen** du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction de clôtures et aménagements des places publiques au centre ville de Nouakchott, **Réf: lettre n°237/CMD/MHUAT reçue le 13 novembre 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants:

- *le projet de convention doit être signé par le délégataire;*
- *fournir un exposé de motifs;*
- *fournir une étude des prix.*

3°/- **Examen** du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction de 6 écoles primaires dans les Wilayas de l'Assaba, du Hodh El Gharbi, du Trarza, de Dakhlet Nouadhibou et du Guidimagha, **Réf: lettre n° 233/CMD/MHUAT reçue le 13 novembre 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour approfondissement.

4°/- **Examen** du projet d'additif n°1 à la Convention de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de logements sociaux en matériaux locaux, **Réf: lettre n°240/CMD/MHUAT reçue le 13 novembre 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants:

- *le projet de convention doit être signé par le délégataire;*
- *fournir un exposé de motifs;*
- *fournir un DQE faisant ressortir le montant de l'additif;*
- *fournir une étude des prix.*

5°/- **Examen** du complément d'informations pour le projet de marché par entente directe relatif à la construction d'un Mur à la présidence de la République, **Réf: lettre n°244/CMD/MHUAT reçue le 14 novembre 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente directe avec l'ATM pour un montant de 6 052 950 MRU TTC et un délai de 3 mois

6°/- **Examen** du projet de DAO relatif aux travaux de construction des locaux des Moughataas et des résidences des Hakems de Ghabou, Tachot, Benichab et M'Heijrat en 4 lots, **Réf: lettre n° 238/CMD/MHUAT reçue le 12 novembre 2019**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de DAO et autorise son lancement

7°/- **Examen** du projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'exécution des chevauchements, évacuation des occupations illégales et à la réouverture des voies et places publiques dans les quartiers restructurées à Nouakchott, **Réf: lettre CMD/MHUAT reçue le 12 novembre 2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour le motif suivant: le projet de convention doit être signé par le délégataire

8°/- **Examen** du PPM actualisé du MHUAT pour l'année 2019. **Réf. Lettre N° 00241/MHUAT/CDM/SP, reçue le 13 novembre 2019.**

